

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1983)

Heft: 4: Planning familial

Rubrik: ...et futures

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quant à l'association suisse, elle a pour but de créer des liens entre les Clubs locaux, de favoriser la promotion des femmes de carrières libérales et commerciales dans le domaine professionnel, culturel et civique. Elle assure en plus la liaison avec la Fédération internationale.

Les femmes intéressées aux buts et activités du BPW peuvent y adhérer si elles occupent un poste à responsabilité dans leur profession, ou si elles exercent une profession libérale, scientifique, technique, artistique ou assimilée. Celles qui momentanément n'exercent pas d'activité professionnelle sont également admises, pour autant qu'elles ne constituent pas plus du 25 % de l'effectif global du Club.

Après cette séance d'information, un sondage sera effectué auprès de la trentaine de personnes qui se sont déjà déclarées intéressées par la création d'un Club jurassien, afin de tester si un tel projet répond à un réel besoin et éventuellement de créer un groupe de travail.

Si le BPW vous intéresse, vous aussi, avertissez-nous !

Celle-ci s'est poursuivie par une campagne d'information dans la presse, suite à une rencontre avec le Club de la presse.

Le troisième volet consiste en une série de rencontres avec les diverses parties concernées, soit les apprenties, les associations professionnelles, les associations de parents d'élèves et les enseignant(e)s.

Enfin, une brochure destinée aux jeunes filles sera éditée et distribuée dans les écoles.

Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu :

AVEC LES APPRENTIES

Ayant constaté qu'un certain nombre de jeunes filles ont opté pour une profession traditionnellement choisie par les garçons, le BCF les a invitées afin de discuter les divers problèmes qui peuvent surgir lors d'un tel apprentissage.

Seules trois apprenties ont répondu à cette invitation pour le district de Delémont et... aucune pour celui de Porrentruy.

Cette rencontre nous a permis de faire connaissance avec des filles plein d'enthousiasme pour le métier choisi, soit une cordonnière, une dessinatrice en génie civil et une boulangère-pâtissière.

Les premières difficultés rencontrées sont celles de convaincre leur entourage (parents, conseiller en orientation professionnelle, enseignant(e)s, ami(e)s, etc.) de leur choix professionnel. Ensuite il s'agit de trouver un maître d'apprentissage. Une fois ces obstacles surmontés, les apprenties sont bien acceptées aussi bien sur leur lieu de travail qu'à l'école, où elles sont naturellement en minorité.

Ces jeunes filles sont heureuses de leur choix professionnel, elles n'en feraient pas d'autres.

...et futures

Toujours notre priorité : la formation professionnelle

La campagne d'information sur la formation professionnelle des jeunes filles lancée par le BCF vise deux objectifs :

- favoriser la formation professionnelle des jeunes filles
- favoriser la diversification de leur choix professionnel.

Le dossier consacré à ce thème dans le dernier numéro d'Inform'elles représentait le premier volet de cette action.

AVEC LA PRESSE

A l'initiative du Club de la presse jurassienne, une discussion a été organisée sur le thème de la formation professionnelle des jeunes filles à laquelle participait la déléguée du BCF, entourée d'apprenties et de plusieurs femmes ayant choisi un métier dit "masculin".

Cette rencontre a été largement relatée dans la presse jurassienne dans le courant du mois de janvier.

AVEC LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Les entretiens avec les associations professionnelles ont porté sur la nature des apprentissages offerts par les différents corps de métiers rencontrés, afin d'orienter objectivement les filles qui désireraient se former dans une profession dite "masculine".

Il ne s'agit pas de forcer les jeunes filles à opter pour de telles professions, mais de leur ouvrir les possibilités de choix.

Les professions telles que maçon, boulanger, boucher, bûcheron, dessinateur ont déjà été expérimentées par des filles qui ont terminé leur apprentissage avec de très bons résultats, souvent les meilleurs d'ailleurs.

Les associations professionnelles concernées ont admis que ces métiers peuvent être entrepris par des filles, mais elles ont relevé les difficultés quant à la force physique, l'endurance, le rendement, etc. Bien des travaux ont été cependant mécanisés, aussi sont-ils devenus accessibles aux filles.

Si les conditions de travail sont difficiles pour les filles, les personnes rencontrées ont admis qu'elles le sont également pour les garçons.

1er MAI

Dernier délai pour l'adhésion des associations au CDL, afin de participer dès le début à ses activités.

14 JUIN

Première assemblée générale du CDL avec à l'ordre du jour l'élection du comité et de la présidente, la fixation des cotisations.

Permanence hebdomadaire du BCF:



Tous les lundis,
accueil de 16 h à 20 h

Les autres jours sur
rendez-vous.

Le BCF déménage !



(dessin d'Agnès
Girardin)

Dès le 2 mai 1983, voici nos nouvelles coordonnées :

Rue des Moulins 19 - 2800 Delémont

Tél. 066 / 22 98 66